tion, que je supporterai des leçons de correction, entendez-vous !

— Encore une fois, je constate, voilà tout.

Olive, qui craignait une altercation, poussa le coude de son ami, qui replia ses feuillets et les glissa dans sa poche.

— Tenez, M. Marius, propose le terrible Escartefolle, je vous fais un pari.

— Partons, murmura Olive.

— Quand vous voudrez, s'écria Marius, sans s'arrêter au conseil prudent de son vieil ami.

— On va vous donner un sujet, et celui qui dans une heure l'aura le mieux traité...

— Je le tiens, votre pari.

— Tout de suite.

— On m'attend ce soir, s'excusa Marius, en s'empressant de consulter sa montre, mais demain si vous voulez.

— Demain ! C'est entendu, accepta Escartefolle, et les deux hommes se serrèrent la main pour sceller leur engagement.

Mais une fois dehors, Olive éclata.

— Nous voilà jolis !

— Quoi !

— Comment vas-tu t'en tirer ?

— Tu es fade, mon pauvre Olive. Je vais apprendre par cœur le dernier conte de Farigoule et demain je prierai Titin de nous en donner le sujet. Ah ! mon vieux, un rien t'affole et tu n'es pas débrouillard pour deux sous.

— Un jour ou l'autre, tu te casseras le nez, Marius.

— Il est assez gros pour qu'il m'en reste encore un bout, s'esclaffa l'ami, dans un gros rire.

Et ma foi, le lendemain, Olive dût convenir que son Marius était un as.

Escartefolle n'avait rien compris au petit complot. Le sujet suggéré par Titin lui plut et il s'engagea dans l'aventure tête baissée, convaincu de confondre son adversaire.

Marius lui, était impassible. Il écrivait d'un trait, sous l'impulsion bien jouée d'une fièvre créatrice.

— Il est étonnant, ce Marius tout de même, disait-on autour de lui.

— Je suis comme ça, répondait-il avec humilité.

Ce fut un petit chef-d'œuvre qui souleva l'enthousiasme et l'emporta sur l'élucubration, cependant bien tournée, d'Escartefolle.

Avec une certaine modestie, Marius alors s'approcha du poêle qui, dans la salle, répandait ses chaudes effluves et jeta dans le feu ce qu'il venait d'écrire.

— Que fais-tu ? s'écria Titin.

— Cette œuvre est le fait d'un pari, dit Marius avec emphase, elle doit être anéantie.

— Peut-être à cause des fautes d'orthographe ? glissa Escartefolle perfide.

— Je n'aime pas les rancuniers, déclara Marius en se levant, et très calme, sortit du café avec Olive qui, émerveillé, dit :

— J'ai eu peur, mais il n'y a pas à dire, tu sais nager.

Les jours passèrent. On ne parla bientôt plus de ce tournoi littéraire. Escartefolle lui-même, paraissait avoir oublié sa défaite.

Or, quelque temps après, dans la Grand'Rue, un matin, où les rafales du vent du nord balayaient la ville avec violence, Marius fut accosté par son vieux copain Esbraguas.

— Ohé ! Marius, que fais-tu aujourd'hui ?

— Pour le moment, tu le vois, je tiens mon chapeau de peur qu'il s'envole.

— Toi qui sais tout faire, veux-tu me rendre un service ?

— Bien sûr, répondit Marius, flatté.

— Voudrais-tu me peindre l'enseigne de mon magasin, vu que les peintres sont en grève.

— Que ça ! Mais tout de suite, mon brave Esbraguas. Et, que faudra-t-il y mettre ?

— Coiffeur, tout simplement. C'est pas bien compliqué.

— Mon cher, ça va être une enseigne qui fera courir tout Marzeille.

Un quart d'heure après, Marius, monté sur une échelle, s'appliquait à son mieux dans des floritures savantes.

Deux heures plus tard, son travail était terminé, et il y ajoutait les derniers coups de pinceaux de l'homme satisfait de sa besogne, lorsqu'il s'entendit appeler du milieu de la rue. C'était Escartefolle.

— Hé! là Marius! Ça va?

— Ah! c'est vous! Comme vous voyez.

— C'est vous qui avez fait ça?

— Pardi! Ça vous plaît?

— Bien peint, en effet.

— Oh! moi, vous savez!

— Seulement, pour un homme de lettres, ce n'est pas brillant.

— Que voulez-vous, c'est pas déshonorant de rendre service à un ami.

— C'est pas pour ça, mais un homme de lettres qui ne sait pas écrire « coiffeur » tout de même!

— Comment! C'est pas écrit « Coiffeurs»! Vous ne savez pas lire alors, c'est encore moins brillant.

— Coiffeur, Monsieur Marius, ça prend deux F, voyons!

Un peu interloqué, Marius se ressaisit aussitôt et, d'une voix de fort ténor, s'écria méprisant:

— Je voudrais bien vous y voir, vous avec le mistral qu'il fait!

Jean MARCLAY.

L'élection de M. Titulesco à l'Académie roumaine

Bucarest, 29 mai. — L'Académie roumaine a ratifié, en séance plénière, l'élection de M. Titulesco.

LES PLEINS POUVOIRS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Répondant à M. Petsche, le ministre a dit que, dès février, l'étude des prévisions budgétaires pour 1936, avait été faite. Il a ajouté que le Gouvernement collaborerait avec le Parlement et ses commissions et que le budget de l'an prochain serait préparé, étudié et voté dans les conditions normales.

Répondant à M. de Lasteyrie, il a annoncé des allégements fiscaux surtout en matière de prix de revient, aucun relèvement n'étant envisagé.

En terminant, il a insisté sur la nécessité de réaliser l'équilibre du budget, condition préalable à toutes les autres mesures, pour obtenir un redressement durable dans l'ordre financier et économique.

...et repousse le projet

Après le départ du ministre, M. Baréty a signalé la gravité de la décision que la Commission avait à prendre et a fait observer que le redressement de la situation était une nécessité impérieuse et urgente.

Il a demandé à ses collègues de se tenir strictement sur le terrain technique et de prendre leur décision dans cet esprit. Après les explications de vote, le vote par appel nominal a eu lieu.

L'article unique du projet a été repoussé par 25 voix contre 15 et 1 abstention.

La commission a ensuite discuté deux motions présentées, l'une par MM. de Lasteyrie, de Tinguy et de Ramel ; l'autre, par MM. Vincent Auriol et Stern.

La Commission a voté à l'unanimité une motion présentée par MM. Malvy et Baréty, après que MM. de Lasteyrie, de Ramel- Denais et Patenotre-Desnoyers eurent déclaré qu'ils donnaient à cette motion le sens d'une affirmation de principe, contre la dévaluation: Elle est ainsi conçue :

« La Commission des finances vient de se partager dans un vote sur le projet du gouvernement. Ce vote étant acquis, elle considère comme un devoir essentiel d'exprimer hautement un sentiment sur lequel elle s'est prononcée de manière unanime. En présence de la spéculation déchaînée contre le franc, la Commission se déclare résolue à préserver contre elle, par tous les moyens, l'intégrité de la monnaie nationale. Elle estime que le Gouvernement devrait ouvrir et mener rapidement des instructions judiciaires contre les spéculateurs.»

Mais la Commission n'a pas dit comment, en dehors des mesures que veut prendre le Gouvernement il y avait moyen de sortir de la situation actuelle.

Dans les couloirs de la Chambre

Le rejet par la Commission des finances du projet de loi de pleins pouvoirs n'a produit dans les couloirs de la Chambre aucune surprise.

Plusieurs membres radicaux-socialistes de la majorité de la Commission ont déclaré, à l'issue de la réunion qu'ils n'étaient pas hostiles au principe de l'adoption des pleins pouvoirs, mais à leur octroi au cabinet Flandin. Ils estiment que le cabinet n'est pas pleinement qualifié pour réaliser le programme proposé dans le projet gouvernemental.

L'un des objectifs qui paraît aussi visé par une fraction radicale-socialiste de la majorité est d'associer aux responsabilités gouvernementales le groupe socialiste S.F.I.O., qui s'est tenu jusqu'à présent tout à fait en dehors du pouvoir.

Aussi attribuait-on ce soir une certaine importance à la réunion de demain matin des représentants de tous les groupes de gauche, des radicaux-socialistes aux communistes inclus.

Il semble que les socialistes seront invités à répondre nettement à cette question : « Accepteriez-vous de collaborer à un gouvernement de large union des républicains ? »

C'est pour être fixé sur l'attitude des socialistes que le groupe radical a accepté de participer à cette réunion de la délégation des gauches.

De la réponse des représentants socialistes dépendra l'attitude d'un grand nombre de radicaux dans le vote final.

Il est à présumer, toutefois, que les chefs du parti S.F.I.O. se trouveront divisés sur la tactique à suivre et ne pourront pas donner une réponse immédiate. Ainsi, l'incertitude subsiste sur l'issue du débat.

Comment se déroulera le débat d'aujourd'hui au Palais-Bourbon

Le débat politique qui s'engagera jeudi après-midi à la Chambre, bien que ce soit jour férié, se prolongera vraisemblablement assez tard.

Il débutera par un exposé de M. Baréty qui, au nom de la Commission des finances, soumettra un rapport défavorable au projet du Gouvernement. Il exposera les conditions dans lesquelles est intervenu mercredi après-midi, le vote rejetant les pleins pouvoirs et celui qui, à l'unanimité, a proclamé la volonté de la Commission de préserver l'intégrité de la monnaie.

M. Germain-Martin, ministre des Finances présentera ensuite les raisons d'ordre technique qu'il a déjà développées à la Commission.

Puis interviendront les orateurs inscrits, qui sont déjà au nombre d'une quinzaine. On s'attend à une intervention de M. Herriot.

C'est seulement dans la soirée, vers 19 ou 20 heures, que M. Flandin prendra la parole. Il se propose de faire un vibrant appel à l'assemblée et de renouveler devant elle l'argumentation qu'il a tenue ce matin à la Commission des finances et qui a produit une si vive impression. Il montrera notamment, les manœuvres de la spéculation internationale et sera peut-être amené à mettre en cause nommément, certains spéculateurs.

Les représentants des partis donneront ensuite leurs explications de vote et il est probable que le scrutin essentiel sera celui qui portera sur le passage à la discussion de l'article unique du projet gouvernemental.

Le vote final, sur lequel le Gouvernement engagera naturellement sa responsabilité en posant la question de confiance, n'interviendra que tardivement dans la soirée ou même dans la nuit.

Un communiqué du ministère des Pensions

Le ministère des Pensions communique :

«En vue de dissiper tout malentendu et d'éviter toute équivoque, le ministre des Pensions, après en avoir référé au Président du Conseil et en plein accord avec lui, tient à déclarer que les pouvoirs étendus actuellement demandés au Parlement par le Gouvernement ne feront subir dans leur application aucune atteinte aux droits acquis des victimes de la guerre.»

Le Congrès des allocations familiales

Clermont-Ferrand, 29 mai. — Le 15e congrès des allocations familiales s'est tenu mercredi, dans la salle d'honneur de la Chambre de commerce, à Clermont-Ferrand.

Le congrès, au cours de deux séances de travail, s'est prononcé en faveur de l'extension prochaine de la loi aux catégories non encore assujetties, savoir le commerce de détail et l'agriculture.

Pour l'agriculture, un régime spécial devra être institué et les agriculteurs présents au congrès ont longuement examiné cette délicate question.

Les congressistes ont successivement examiné les difficultés d'interprétation de la loi, stigmatisé les réfractaires qui n'hésitent pas à se réfugier dans le maquis de la procédure, pour échapper à leur devoir social, étudié les moyens d'accroître encore la portée sociale de l'institution, en développant les services sociaux (infirmières, visiteuses, consultations, colonies de vacances) qui achèvent l'œuvre de relèvement familial amorcée par les allocations.

Les résultats obtenus et qui se sont confirmés au cours du dernier exercice, montrent surabondamment qu'il s'agit d'une œuvre efficace. La natalité, dans les familles allocataires restant supérieure et le mortalité infantile inférieure à celles de la population générale.

Le nouveau service des bons postaux de voyage

Paris, 29 mai. — Le ministre des P.T.T communique :

Le nouveau service des bons postaux de voyage entrera en vigueur à partir du 1er juin 1935 dans les relations entre la France et l'Algérie, d'une part, la Suisse, d'autre part.

Ces titres sont uniformément de 100 francs-or. Ils sont réunis en carnets. Chaque carnet ne peut contenir plus de dix coupures. Les bons sont exclusivement délivrés par les bureaux de chèques postaux au titulaires de comptes courants postaux qui en font te demande; ces derniers doivent transmettre en mêmes temps au service détenteur de leur compte un chèque nominatif d'une valeur égale au nombre total de bons à émettre (497 fr. par titre).

Les carnets sont remis aux demandeurs contre reçu au bureau de poste de leur domicile. Il est perçu pour chaque bon une taxe fixe de 2 fr. 50 et, en outre, pour le coût du carnet, autant de fois 0 fr. 25 qu'il a été émis de bons, plus 0 fr. 50 pour la couverture. Ces taxes sont inscrites en même temps que la valeur des titres au débit du compte courant de l'intéressé. Les bons postaux de voyage sont payables à vue dans tous les Ourseux de poste de Suisse au taux de 100 francs suisses. Les bons émis en Francs et en Algérie peuvent être remboursés par les bureaux postaux français et algériens pour 497 francs.

Le délai de validité des bons est fixé à quatre mois. Passé ce délai, les titres dont il s'agit ne sont plus payables dans les Ourseux de poste; ils doivent être renvoyés au Ourseau de chèques qui les a délivrés pour être réimputés au compte courant du bénéficiaire.

Deux officiers sont inculpés dans l'affaire d'espionnage de Brest

Brest, 29 mai. — Le Parquet civil s'est dessaisi de l'affaire d'espionnage Lydia Oswald au profit du Parquet maritime. L'espionne a été transférée de la prison du Bouguen à la prison maritime de Pontanlou.

Le lieutenant de vaisseau de Forceville et l'enseigne de vaisseau Guignard ont été inculpés. Tous trois comparaîtront devant le conseil de guerre.

Pierre Darius est renvoyé devant les Assises pour le délit de recel simple

Paris, 29 mai. — Me Pierre Charpentier, avocat à la Cour de Paris, et défenseur de Pierre Darius, vient d'être informé par le Parquet général que, dans son arrêt du 24 mai, la Chambre des mises en accusation, en renvoyant Pierre Darius devant la Cour d'assises pour délit de recel simple, ordonne en sa faveur un non-lieu du chef de tentative de complicité d'escroquerie.

Pris de démence, un boulanger de Haute-Savoie étrangle sa femme sous les yeux de sa fillette

Thonon-les-Bains, 29 mai. — Sur le territoire de la commune de Loisin (Haute-Savoie), s'est déroulé un drame dû à la folie.

M. Joseph Ferrolas, 48 ans, boulanger, a étranglé sa femme, âgée de 39 ans. Puis il transporta le cadavre sur le lit et attendit.

Sa petite fille, âgée de 13 ans, qui avait assisté à l'horrible scène, s'enfuit chez des voisins, qui crurent à une simple dispute entre les parents et ne ramènèrent l'enfant chez elle que deux heures plus tard. A la vue du cadavre, ils alertèrent la gendarmerie. Le meurtrier s'est laissé arrêter.

UNE ESCADRE FRANÇAISE A BELGRADE

De passage à Belgrade, le commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, l'amiral Mouget, est allé se recueillir à la crypte où repose le roi Alexandre de Yougoslavie.

Voici, au centre, l'AMIRAL MOUGET; à gauche, le COMTE DE DAMPIERRE, ministre de France à Belgrade. (Ph. N.Y.T.)

LE MEMORIAL DAY

Paris, 29 mai. — A l'occasion du « Memorial Day », le ministre de la Guerre a adressé le télégramme suivant au secrétaire d'Etat à la Guerre, à Washington :

« En ce jour solennel du « Memorial Day », l'armée française tout entière, unie à la glorieuse armée américaine par des sentiments d'inaltérable fraternité, s'associe pieusement à l'hommage rendu aux vaillants soldats américains tombés sur la terre de France et salue avec émotion leur héroïsme. »

Les coupons de l'emprunt Young

Berlin, 29 mai. — Un communiqué officiel annonce que les coupons de l'emprunt Young venant à échéance le 1er juin 1935, seront payés suivant les modalités suivantes : Si le porteur ressortit à un pays avec lequel l'Allemagne a conclu un accord spécial, les coupons lui seront payés comme cet accord le prévoit. Les autres porteurs seront crédités du montant total de leurs coupons aux fideicommis à Berlin.

Deux jumeaux hollandais célèbrent leur 90me anniversaire

Amsterdam, 29 mai. — Les frères Van Harten, les plus vieux jumeaux de Hollande, viennent de célébrer leur 90e anniversaire.

Bien qu'ils soient tous les deux presque aveugles, ils sont en parfaite santé physique et morale. Ils ont vécu toute leur vie au village de Mijdrecht en travaillé comme cultivateurs.

Une bagarre entre mineurs grévistes et policiers cause six morts en Rhodésie

Bulawayo, 29 mai. — Dans une mine de cuivre en Rhodésie, six hommes ont été tués dans une bagarre entre mineurs grévistes et policiers. Ceux-ci ont dû contraint d'ouvrir le feu sur les indigènes, dont trois mille ont détruit les installations et les bureaux de la compagnie, pendant que trois cents autres s'attaquaient à la centrale d'énergie.

La grève avait éclaté à la suite de l'augmentation des impôts.

Le naufrage d'une chalonpe fait onze veuves et vingt-cinq orphelins

Douarnenez, 29 mai. — Le naufrage de la chaloupe « Sainte-Anne », disparue en mer au cours de la tempête du 17 mai, apparaît maintenant certain. Ce nouveau sinistre de la mer fait, au port de Douarnenez, onze veuves et 25 orphelins.

Un chalutier français aurait coulé avec quarante hommes à bord

Saint-Jean (Terre-Neuve), 29 mai. — On craint que le chalutier français « Maréchal-de-Luxembourg » n'ait coulé au large et ne se soit perdu corps et bien, avec son équipage de quarante hommes.

A Southampton, un dément tue deux de ses enfants à coups de rasoir, blesse sa femme et un autre enfant, puis se suicide

Londres, 29 mai. — Aujourd'hui, dans un faubourg de Southampton un homme devenu subitement fou, s'est précipité sur sa femme et ses trois enfants armé d'un rasoir et leur a fait de profondes blessures auxquelles deux enfants ont succombé.

Il s'est ensuite tranché la gorge et est mort sur le coup.

La femme du dément et le troisième enfant sont dans un état grave.

— Le Tribunal correctionnel du Havre a condamné à 50 fr. d'amende, le peintre René Lardin, inculpé d'incendie involontaire le 20 mai, à bord de « Normandie ». Selon la thèse de la défense s'il n'y avait pas eu d'essence dans la cuvette où Lardin jeta, par inadvertance son allumette, il ne se serait rien produit. Lardin n'avait donc qu'enfreint l'interdiction de fumer.

— A Vienne s'est réuni un Congrès relatif à l'organisation corporative auquel les délégués français figure le P. Dominicain Delos, professeur à l'Université catholique de Lille.

— La Commission de l'armée de la Chambre a adopté le rapport de M. Adolphe Chéron sur le projet de loi autorisant la reconstruction de l'Ecole supérieure d'éducation physique de Joinville-le-Pont.

— A Paris, en présence de M. Fernand Boulisson, président de la Chambre des députés, a eu lieu, 2, boulevard de La Madeleine, l'inauguration du siège des quotidiens républicains régionaux.

— M. René Renoult, sénateur, ancien Garde des sceaux, renvoyé devant les Assises de la Seine pour trafic d'influence, se constituera prisonnier, à ceindre, le 5 juin prochain, quelques instants avant de comparaître devant les jurés.

Pour acheter ou pour louer une propriété, le seul moyen vraiment pratique est de se servir des annonces du « Journal de Roubaix ».

Echos

Le record oratoire

Le discours de M. Mussolini devant la Chambre italienne n'a duré que quinze minutes. Depuis quelques années, le Duce parle rarement plus longtemps. Il ne dépasse, au reste, jamais le demi-heure.

Adolf Hitler ne s'astreint pas ainsi à la brièveté. Il est même volontiers prolixe. Son dernier discours devant le Reichstag a été particulièrement long. Le maître du IIIe Reich n'a pas parlé moins de deux heures un quart. La performance est belle.

Un autre dictateur a fait, il est vrai, infiniment mieux. En 1927, Mustapha Kemal, six jours de suite, a tenu la tribune pendant sept heures ! Voilà, sans doute, un record difficile à battre.

Le précédent

De mémoire de parlementaire, il n'existe qu'un précédent au déplacement qu'a fait mardi M. Leoran en se rendant à l'hôtel Matignon pour y présider le Conseil des ministres. Ce fut lors de l'accident d'aviation d'Issy-les-Moulineaux, qui coûta la vie au ministre de la Guerre Berteaux. M. Monis, président du Conseil, ayant été blessé, M. Fallières présida place Beauvau une délibération gouvernementale.

Littérature électorale

Les élections cantonales de la Seine n'ont pas rehaussé le niveau de la littérature électorale, mais elles nous auront encore valu quelques perles.

A Issy-les-Moulineaux, un comité d'intérêt local soutenant la candidature de M. Suyat Florent, « garagiste syndiqué », a fait distribuer un factum où l'on lit :

« Issy-les-Moulineaux depuis 1919 n'avait jamais connu une lutte « intestinale » comme celle qui s'est déroulée... »

Qui l'eût cru ?

Le comité en question, qui en est horrifié, puisqu'il répète un peu plus loin :

« L'heure n'est plus aux luttes « intestinales. »

Dommage que M. Purgon ne soit plus.

Les vertus du fromage blanc

Encore un précurseur. C'est un Allemand nommé Joseph Weissenberg, qui prétend guérir toutes les maladies avec du fromage blanc. On va le trouver; il se fait indiquer la cause du mal et immédiatement il enduit la partie sensible d'une couche de fromage blanc. Il paraît que quarante-huit heures après tout le monde est guéri. Le docteur Weissenberg possède par milliers des attestations certaines et péremptoires.

Du coup la médecine berlinoise va intervenir. Comme le Codex n'indique pas que le fromage blanc est capable de guérir toutes les maladies, un procès va être intenté au docteur Joseph Weissenberg. Seulement celui-ci est nazi, par conséquent son procédé, empreint d'un loyalisme hitlérien, doit être excellent!

Les bêtes intelligentes

Les officiers du torpilleur « Siroco » ont une mascotte portant le nom de leur bateau. Dans la dernière escale de ce bateau, à Beyrouth, l'animal descendit à terre. Il se promena si longtemps qu'il ne regagna la quai qu'après le départ de ses maîtres. La chienne regarda les bateaux..., puis, sans hésiter, monta sur un autre torpilleur de la même escadre. Quelques officiers la connaissant, l'accueillirent avec sympathie. A Toulon, elle descendit et alla retrouver ceux du « Siroco ». Voilà une bonne bête qui a le sens des « correspondances »!

***

Elle. — M'aimerez-tu encore lorsque j'aurai des cheveux gris?

Lui. — Pourquoi pas? Je t'ai bien aimée avec des cheveux châtains, noirs, ses jou, roux, blonde et platine...

***

— Ne soyez pas ridicule, docteur. Il est impossible que j'ais cette maladie, puisque il y a des mois qu'elle n'est plus à la mode!

Le progrès technique depuis 60 ans

Voici, en vrac, ses principales réalisations:

— La dynamo.
— L'éclairage électrique.
— Les transports de force.
— Les ascenseurs.
— L'électrochimie.
— Les dérivés du pétrole.
— Le pétrole synthétique
— Le téléphone.
— La télévision.
— La bélinographie.
— La radiophonie.
— Le phonographe.
— Le cinéma.
— L'automobile.
— L'aviation.
— Le dirigeable.
— Le sous-marin.
— L'eau courante.
— Le tout-à-l'égout.
— Le chauffage central.
— L'air liquide.
— Le froid industriel.
— La rotative.
— La machine à écrire.
— La machine à calculer.
— La machine à statistiques.
— La machine à dicter.
— La soie artificielle.
— L'antiseptie.
— L'anesthésie.
— Les sérums.
— Les vaccins.
— La bactériologie.
— Les engrais azotés.
— Les couleurs d'aniline.
— Les aciers spéciaux.
— La fonte malléable, etc., etc...

Rien d'étonnant, on le conçoit, à ce que les conditions de la vie sociale aient été littéralement bouleversées!

Dernière Heure

Le vote sur les pleins pouvoirs à la Commission des Finances

Voici le détail du scrutin par groupes politiques à la Commission des Finances, sur le projet des pleins pouvoirs :

Ont voté pour: Baréty, républicain de gauche; Bonnefous, U.R.D.; Bonnevay, républicain de gauche; Emile Borel, républicain socialiste; Dariac, gauche radicale; Deligne, gauche radicale; Denais, U.R.D.; de Lasteyrie, U.R.D.; Malvy, R.R.S.; Palmade, R.R.S.; Patenotre-Desnoyers, centre républicain; de Ramel, ind. d'action économique et sociale; Schumann, démocrate populaire; Stern, isolé, apparenté aux républicains de gauche; Tinguy du Pouët, républicain.

Ont voté contre: Archimbaud, R.R.S.; Vincent-Auriol, S.F.I.O.; Bedouce, S.F.I.O.; Bernier, R.R.S.; Léon Blum, S.F.I.O.; A.-J.-L. Breton, socialiste français; Catalan, R.R.S.; de Chappedelaine, gauche radicale; Chevrier, R.R.S.; Clamamus, communiste; Paul Deudon, gauche indépendante; Deyris, R.R.S.; Dezarnaulds, R.R.S.; Julien Durand, R.R.S.; Garchery, pupiste; Ernest Lafont, socialiste de France; Lasalle, R.R.S.; Marcombes, R.R.S.; Jules Moch, S.F.I.O.; Monnet, S.F.I.O.; Petsche, centre républicain; Scapini, indépendant; Jammy-Schmidt, R.R.S.; Spinasse, S.F.I.O.; Vallière, S.F.I.O.

S'est abstenu: Paul Reynaud, centre républicain.

Cent mille personnes ont assisté au départ de « Normandie »

Le Havre, 29 mai. — 100.000 personnes environ ont assisté au départ de « Normandie ». L'afflux extraordinaire du courrier spécial a obligé le commandant Pugnet à retarder de trois quarts d'heure le moment fixé pour l'appareillage.

La balance commerciale des Etats-Unis

Pour la première fois depuis août 1933, la balance commerciale des Etats-Unis, pour avril, est défavorable. Les importations ont atteint, en effet, 170.567.000 dollars contre 177.275.000 en mars et les exportations 164.360.000 contre 183.603.000.

Les Etats-Unis courent-ils à des mouvements de grève?

New-York, 29 mai. — Un certain scepticisme se manifeste quant à la possibilité de maintenir les principes essentiels de la N. R. A. par un accord volontaire des entreprises intéressées : c'est-à-dire les salaires minima, la limitation des heures de travail et le maintien des prix.

Jusqu'à présent le mouvement de baisse des prix s'est étendu seulement au commerce du tabac, des liqueurs et des étoffes.

Le seul point réellement grave est la menace de grève des 450.000 mineurs charbonniers dont les employeurs refusent de maintenir les salaires fixés par la N. R. A.

Les fabricants de vêtements de New-York ont annoncé également leur intention de baisser les salaires, ce qui pourrait provoquer des conflits sérieux avec plus de 200.000 ouvriers parmi les plus solidement organisés.

L'Allemand Baulig a traversé le pas de Calais avec son auto amphibie

Londres, 29 mai. — L'Allemand Jacob Baulig, parti ce matin à 11 h. 10 de Calais pour traverser le Détroit à bord d'une automobile flottante, est arrivé à Douvres à 19 h. 30.

Un chalutier français l'a accompagné au cours de cette traversée qui tout d'abord favorisée par le beau temps, a été ensuite rendue difficile par une forte houle. A son arrivée à Douvres, Baulig a été ovationné par une foule nombreuse.

M. Pierre Cot est assailli au cours d'une conférence à Grenoble

Grenoble, 29 mai. — M. Pierre Cot, l'un des membres du Cabinet Daladier du 6 février 1934, député de la Savoie, qui faisait devant une foule houleuse une conférence sur le service militaire de deux ans, a été l'objet d'une agression.

Un individu s'est élancé sur la tribune et, à l'aide d'une poire en caoutchouc, a projeté au visage de l'orateur un liquide corrosif.

Atteint à l'oreille droite, M. Pierre Cot a été immédiatement pansé par deux docteurs présents. Il a pu poursuivre sa conférence après une interruption d'une demi-heure.

Au cours d'échauffourées qui se sont produites au moment de l'agression, cinq arrestations ont été opérées. On croit que l'agresseur est au nombre des manifestants arrêtés.

— Une bagarre a éclaté au Conseil municipal de Lodz, entre des conseillers nationaux-socialistes et conseillers juifs. Il y a sept blessés, dont cinq gravement atteints.

— De la Havane: M. Mendieta a déclaré qu'il ne serait pas candidat à la présidence, tant qu'il sera au pouvoir. Il a affirmé à nouveau que les élections auraient lieu en décembre.

— Au Conseil des ministres: M. André Mallarmé a fait approuver l'attribution de la croix de la Légion d'honneur à l'Ecole nationale des Chartes.

La duchesse de Guise et la comtesse de Paris à Lille et à Roubaix

Le 12 juin prochain, Mme la Duchesse de Guise accompagnée par Mme la Comtesse de Paris, sera de passage à Roubaix. Elle visitera notamment la pouponnière de Linselles.

Le lendemain jeudi, elles se rendront à Lille et feront la visite de la ville; elles visiteront notamment la basilique Notre-Dame de la Treille.

Les négociations commerciales franco-allemandes

Paris, 29 mai. — Une décision concernant la dénonciation ou la prorogation de l'accord commercial franco-allemand doit être prise par le gouvernement français dans la journée de jeudi ou au plus tard vendredi.

L'accord est, en effet, automatiquement reconductible pour un délai de 3 mois à la date du 1er juillet 1935, faute d'une dénonciation de l'une des deux parties un mois avant cette date.

L'examen d'une statistique faisant ressortir une augmentation des exportations françaises vers l'Allemagne déjà trop considérables au début de l'hiver et une diminution des importations allemandes déjà trop réduites à la même époque, la situation à laquelle on avait essayé de remédier en mars pour rétablir le fonctionnement normal du clearing s'est encore aggravée.

Une modification des contingents semble donc être l'une des premières mesures à envisager. Or, elle ne peut être prise dans le cadre de l'accord actuellement en vigueur. Une dénonciation au 1er juin, qui deviendrait effective au 1er juillet, pourrait d'ailleurs, estime-t-on ici, faciliter en quelque sorte les négociations qui, de toute manière, doivent s'engager, le mois prochain, pour le renouvellement éventuel de l'accord de clearing.

Celui-ci, comme d'ailleurs les petits accords sur le Sarre, demeure, en effet, en vigueur jusqu'au 1er juillet. L'ouverture des conversations, qui avait été fixée primitivement au 1er juin, vient d'être, à la demande du gouvernement du Reich, retardée de quelques jours.

Dernières Nouvelles Sportives

TENNIS

L'équipe de France pour la Coupe Davis

Paris, 29 mai. — Réuni dans un des salons du stade Roland-Garros, le Comité technique de la Fédération française de lawn-tennis, en plein accord avec le capitaine de l'équipe de France, René Lacoste, a désigné les quatre joueurs formant l'équipe de France qui rencontrera les 8, 9 et 10 juin prochain, au stade Roland-Garros, pour le second tour de la Coupe Davis de la zone européenne, l'équipe d'Australie.

Les joueurs désignés ont été, par ordre alphabétique : Marcel Bernard, Jean Borotra, Christian Boussus et André Merlin.

Aucune désignation pour les simples et le double, n'a été faite. Cependant, en jetant un rapide coup d'œil sur ces noms, il paraît probable que Christian Boussus et André Merlin joueront les simples, tandis que Jean Borotra et Marcel Bernard, auraient la lourde tâche de jouer le double.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 29 mai.

Importations : 26.338 balles ; Américain, hausse 3 ; Brésilien, inchangé ; Egyptien, baisse 1.

	New-Orléans		New-York	
Termes	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	12.30	12.00	12.20	11.90
Mai	11.80	11.31	11.67	11.41
Juin	—.—	—.—	11.64	11.36
Juillet	11.80	11.35	11.66	11.37
Août	—.—	—.—	11.78	11.47
Septembre	—.—	—.—	11.65	11.37
Octobre	11.51	11.22	11.56	11.28
Novembre	—.—	—.—	11.57	11.29
Décembre	11.56	11.26	11.60	11.33
Janvier	11.56	11.29	11.62	11.35
Février	—.—	—.—	11.63	11.37
Mars	11.60	11.29	11.66	11.39
Avril	—.—	—.—	11.69	11.40

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000 ; aux ports du Golfe, 3.000 ; aux ports du Pacifique, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 2.000 ; France et Continent, 6.000 ; Japon et Chine, 6.000.

Tous les marchés américains sont clos aujourd'hui, à l'exception de New-Orléans et Winnipeg.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres: Sur Paris, 75,16 ; sur Bruxelles, 26.915 ; Esc. hors banque, 5/16 à 5/8 ; Prêt à court terme, 1/2 à 1/2.

New-York : Sur Paris, 659 1/4 ; Câb transf. 492.87 ; sur Bruxelles, 1718.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 335; A terme sur janvier, 237 ; juillet, 239 ; septembre, 247 ; décembre, 254. — Ventes : 3.000 tonnes.

Un ouvrier des voies est tué par une rame de wagons à Harnes

M. François Zeinss, 36 ans, manœuvre, père de trois enfants, était occupé mercredi à déblayer les accotements d'une voie ferrée, quand il fut surpris par un train de marchandises que conduisait le mécanicien Pruvost.

M. Zeinss fut tué sur le coup ! Il avait eu le corps sectionné à hauteur du bassin.

L'un des blessés de la tragédie de Vaudricourt est décédé

Mme Leblond, ménagère à Vaudricourt, qui fut grièvement blessée à l'abdomen par son gendre, Cyrille Dervin, manœuvre, à Drouvin-le-Marais, dans les circonstances que nous avons relatées, est décédée mercredi après-midi à l'hôpital de Béthune, où elle avait été transportée.

L'inauguration de la ligne aérienne Lille - Bruxelles

C'est demain vendredi, à 15 heures, sur l'aérodrome de Renchin, qu'aura lieu l'inauguration officielle par M. Moulart, consul général de Belgique; le Préfet du Nord, les représentants de l'armée et les présidents des Chambres de commerce de Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, de la ligne aérienne Lille-Bruxelles.

LA FÊTE DE L'ASCENSION EN HONGRIE

Pour la fête de l'Ascension, les paysannes hongroises s'habillent en blanc et se coiffent d'un joli bonnet de fleurs, également blanches.

VOICI UN GROUPE DE PAYSANNES HONGROISES PRÊTES A PRENDRE PART A LA PROCESSION DE L'ASCENSION. (Ph. Keystone.)

LE DUC D'YORK VISITE DES FUTURS MARINS

Le duc d'York, fils du Roi d'Angleterre, a rendu visite à une école de préparation maritime des environs de Londres.

LE VOICI QUI PASSE EN REVUE LES ÉLÈVES (Ph. Keystone.)